SMAEP 4B
73, Route de Brioux
79170 PÉRIGNÉ
Tél : 05 49 07 74 31

SYNDICAT 4B
ALIMENTATION EN EAU POTABLE

FACTURE D'EAU

EVOLUTION DE LA FACTURATION DES ABONNES

Dans le cadre de la mise en place de la facturation électronique obligatoire depuis **le 1er septembre 2026** le format de facturation évolue :

Pour les particuliers :

- Les factures sont disponibles sur le site impots.gouv.fr
- Les abonnés continuent de recevoir leur facture d'eau par voie postale

Pour les professionnels :

- La facture d'eau est disponible uniquement au format électronique
- Les entreprise doivent choisir une plateforme de dématérialisation partenaire agréée par l'Etat pour recevoir et conserver les factures.

COMMENT PAYER MA FACTURE

Je paye ma facture en ligne :
Connectez-vous sur le site **www.payfip.gouv.fr.**
Prélèvement unique : Saisissez vos coordonnées bancaires figurant sur votre RIB, puis validez.
Virement simplifié (dès l'automne 2026) : Vous êtes automatiquement redirigé sur votre espace bancaire pour vous authentifier et valider le virement.
Carte bancaire : Entrez les références de votre carte bancaire, un clic et c'est validé

Je paye par prélèvement automatique mensuel ou à échéance :
Cette solution simplifie et sécurise les paiements.
Vous pouvez en faire la demande auprès du secrétariat du Syndicat, 73 Route de Brioux – 79 170 PERIGNE Tél : 05.49.07.74.31.

Je paye chez les buralistes et partenaires agréés :
Payez chez un buraliste ou partenaire agréé en toute sécurité dans la limite de 300€ par carte bancaire ou numéraire.

France services

Les conseillers France services peuvent vous accompagner pour vous aider à effectuer un paiement en ligne.